

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **25 (1880)**

Heft 22

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 22

Lausanne, le 7 Décembre 1880.

XXV^e Année.

SOMMAIRE. — Entrée d'un bataillon au cantonnement (*suite et fin*) avec deux annexes, p. 497. — Nouvelles et chronique, p. 505.

Entrée d'un bataillon au cantonnement.

(*Suite et fin.*)

Observations sur la manière dont la question a été posée. Avant de terminer ce travail qu'il nous soit permis de formuler une petite critique sur les termes dans lesquels la question que nous venons de traiter a été posée. Il nous a fallu un certain temps pour nous rendre exactement compte de la manière dont nous devons traiter ce sujet.

En effet, la question était la suivante :

« Entrée d'un bataillon d'infanterie au cantonnement dans un village de 500 habitants. Le bataillon est censé former le piquet d'un régiment d'infanterie dont deux bataillons sont aux avant-postes en présence de l'ennemi.

» Énumération et description de tous les détails du service. — (Service intérieur, service de sûreté, administration, etc.). »

Nous aurions compris que l'on demandât de faire l'énumération et la description de tous les détails du service (service intérieur, service de sûreté, administration, etc.) lorsqu'il aurait été question d'un bataillon cantonné dans un village pour un cours de répétition et dans des circonstances ordinaires.

Mais le bataillon de piquet n'est pas dans des circonstances ordinaires, il n'est que pour peu de temps au cantonnement, il sera peut-être constamment alarmé, de jour et de nuit; le service intérieur se bornera au strict nécessaire, à l'essentiel; nous avons vu que, pour le service de sûreté, on pourra se borner à envoyer des patrouilles et à placer quelques postes d'observation. Quant à la subsistance, la troupe aura très probablement pris ses vivres avec elle; sauf à acheter dans le village le sel et les légumes dont elle pourra avoir besoin pour son ordinaire.

Il serait donc assez difficile de faire, comme l'indique le sujet de concours, l'énumération et la description de tous les détails du service (service intérieur, etc.); c'est pour cela que nous avons dû scinder la question pour traiter d'abord des cantonnements en général et ensuite du piquet lui-même.

Nous vous devons ces explications, en terminant, afin de justifier notre manière de procéder dans l'étude de la question que vous nous aviez renvoyée pour rapport.

Lausanne, le 18 mai 1880.

Le rapporteur : C. CARRARD, major.

NB. Voir les annexes aux pages suivantes.